

AUTOCAR A 1 €

A partir de janvier 2020 pour l'Aisne, la Somme, le ticket de bus ne coûte plus qu'1 €. En effet, la Région a décidé de faciliter les transports pour se rendre sur son lieu de travail ou dans une commune non desservie par le train. De plus, il sera gratuit pendant les week-ends et les vacances pour les moins de 26 ans, les bénéficiaires Pass SecuriTER et les jeunes boursiers.

Il est également possible d'obtenir un abonnement de 10 € mensuels pour des transports illimités pour les jeunes de moins de 26 ans, les seniors de plus de 65 ans ainsi que les titulaires des cartes mobilité inclusion.

Cette mesure s'étendra au Nord, à l'Oise et au Pas-de-Calais en septembre 2021.

<https://www.hautsdefrance.fr/autocar-1-euro/>

Conseil Régional des Hauts-de-France:

151 avenue du président Hoover

59555 - Lille

<https://www.hautsdefrance.fr/>